

Architecte d'intérieur

RNCP9093 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	132f, 230n, 233n
Code(s) ROME	F1102, F1101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/11/2014

Certificateur(s)

ESAIL (Ecole Supérieure d'Architecture Intérieure de Lyon) - ALPF (Association Lyonnaise Pour la Formation)
<http://www.esai-lyon.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'architecte d'intérieur conçoit un projet ou un programme de transformation d'un espace architectural. Ses activités le situent généralement à l'intérieur d'un cadre bâti.

Maître d'oeuvre, il intervient à tous les stades du projet : de l'esquisse jusqu'à la livraison des travaux réalisés.

Les principales activités se développent sur 3 axes majeurs :

- la conception d'un espace (recherche d'idées solutionnant les différentes contraintes)
- la représentation de l'espace (communication artistique et /ou objective du futur espace)
- la définition technique des travaux à réaliser jusqu'à la livraison.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Autonome et responsable dans la pensée du Projet Architectural:

- analyse des besoins du client et du programme
- recherche de références culturelles sur le sujet
- recherche sur le cadre réglementaire spécifique à l'opération
- recherche du concept, de l'idée directrice

Autonome et responsable dans la représentation du Projet :

- représentation graphique et artistique du projet en phase recherche (croquis, esquisses, étude de couleurs,...)
- représentation normée du projet en 2D (plans, coupes, élévations) à la main ou avec les outils informatiques
- représentation en 3D (artistique ou avec les outils informatiques)

Autonome et responsable dans la définition technique des travaux:

- constitution du dossier définissant avec précision les travaux à réaliser par les entreprises : échelle de représentation permettant d'être précis, niveau d'information suffisant des différents documents pour qualifier la nature, la qualité et la quantité des prestations à réaliser par les différentes entreprises
- Suivi, livraison du projet réalisé.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toutes agences, structures, organisations assurant la mission de Maîtrise d'œuvre dans le domaine du bâtiment : *

Cabinets d'Architecte d'intérieur

- Cabinets d'architecte DPLG

- Bureaux d'études bâtiment

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'architecte d'intérieur exerce à son compte ou en tant que salarié : Architecte d'intérieur

Dessinateur-projeteur

Chef de projets

Assistant architecte

Concepteur en habitat

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le titre d'Architecte d'Intérieur délivré par l'ESAIL, donne accès à l'inscription au CFAI (Conseil Français des Architectes d'Intérieur) en tant que capacitaire. Après 3 années d'exercice professionnel, le capacitaire peut obtenir auprès du CFAI, un certificat de compétence, donnant le titre d'Architecte d'Intérieur CFAI. "L'obtention du titre d'Architecte d'Intérieur est soumise à l'agrément de l'Office Professionnel de Qualification des Architectes d'Intérieur (OPQAI)"

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 999 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	35 940
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	27 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels B7X90 — Architectes U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Président du jury : un professionnel Architecte d'intérieur Membres :

Le directeur de l'école ou son représentant

4 professionnels extérieurs à l'école

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président du jury : un professionnel Architecte d'intérieur Membres :

Le directeur de l'école ou son représentant

4 professionnels extérieurs à l'école : 2 salariés, 2 employeurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/11/2014

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2042

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP18068

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.esai-lyon.com>

<http://www.esai-lyon.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9093/>